Brazzaville, Congo, 12 février (Infosplusgabon) - La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Suze Percy de Filippini, a soumis lundi à la ministre congolaise du Tourisme et de l’Environnement, Alette Soudan Nounault, l’agenda de la mission qui consiste à lancer des études visant à élaborer des documents du projet Fonds vert que le Congo veut développer pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, a annoncé la radio publique.

Suze Percy de Filippini a indiqué que le projet fonds vert que le Congo développe a démarré depuis quelque mois et a fait l’objet d’une requête qui a été adressée à la FAO. "Dans cette requête, le Congo a demandé l’appui de la FAO pour développer un projet d’atténuation qui sera déposé, si tout va bien, au Fonds Vert pour le climat pour une requête de financement avant la fin 2018", a-t-elle précisé.

Philippe Crête, le manager du projet, a expliqué que ce projet de 145 millions de dollars américains, soit environ 72.500.000.000 de FCFA avec un financement du Fonds Vert demandé autour de 80 millions de dollars (soit 40 milliards de FCFA), est un projet d’atténuation des changements climatiques dans le secteur de la forêt et autres.

"C’est un projet qui démarre d’un processus entamé par le Congo depuis plusieurs années et lié au REDD+. C’est un projet d’investissement qui cherche à soutenir les projets privés, les projets communautaires, d’agroforesterie, de foresterie et d’agriculture dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre des forêts. Il s’agit aussi de promouvoir le développement économique des communautés locales. Il y aura aussi des composantes d’appui au renforcement des politiques nationales, notamment dans le domaine de l’aménagement du territoire et des questions foncières’’, a-t-il expliqué.

Pour Philippe Crête, c’est un projet qui se veut fédérateur qui inclura plusieurs ministères dont celui de l’Economie forestière, du Tourisme et de l’Environnement, de l’Aménagement du territoire, des Affaires foncières, de l’Agriculture. "Il amènera le Congo à réduire ses émissions de gaz à effet de serre", a-t-il conclu.

Pour sa part, le directeur de l’Agence française de développement (AFD), Lionel Caferini, a souligné qu'il s’agit de regarder comment se répartir la tâche dans le financement des études de faisabilité. "Il est important pour nous de le faire de manière cohérente ensemble pour s’entendre et s’accorder sur le contenu des études de faisabilité qui vont déboucher sur la définition des objectifs et du contenu des différentes composantes qui seront soumis au Fonds vert pour le climat", a-t-il déclaré.

FIN/INFOSPLUSGABON/GHB/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon